

■ **CAC cabinet d'assurances conseils S.à r.l. en liquidation**, à Montreux, CH-550-0165480-7, conseil et placement d'assurances (FOSC du 08.07.2003, p. 14). Par décision du 2 décembre 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite de la société. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 21 janvier 2005.

Journal no 4987 du 10.05.2005
(02838554 / CH-550.0.165.480-7)